

**NOUVELLES EXIGENCES
ET RENSEIGNEMENTS PRODUITS**

1 Le rapport annuel 2008 du Distributeur présente l'ensemble des informations
2 requises à l'article 75 de la Loi sur la Régie de l'énergie. Il intègre, tel que prévu
3 au 5^{ème} paragraphe de cet article, les renseignements additionnels requis qui
4 découlent des diverses décisions rendues par la Régie subséquemment à
5 l'entrée en vigueur de la Loi.

6 La section 1 qui suit présente les nouvelles exigences de rendre compte émises
7 par la Régie alors que la section 2 présente, sous forme de tableau, la liste
8 complète des renseignements divulgués, de même que la référence aux pièces
9 du rapport et aux décisions afférentes.

1 NOUVELLES EXIGENCES

1.1 Décision D-2009-016 (R-3677-2008)

1.1.1 Suivi de la provision pour pannes majeures

10 Dans sa décision portant sur la demande tarifaire 2009, émise le 6 mars 2009, la
11 Régie autorise la provision annuelle de 8 M\$ pour pannes majeures. Elle
12 demande au Distributeur de rendre compte à chaque année dans son rapport
13 annuel, de l'utilisation de la provision pour pannes majeures. Puisque l'intégration
14 de cette provision dans les revenus requis s'appliquera à compter de 2009,
15 l'exige de rendre compte s'appliquera aux rapports annuels 2009 et subséquents.

1.2 Décision D-2008-024 (R-3644-2007)

1.2.1 Suivi de la provision pour aléas d'exploitation

16 Dans sa décision portant sur la demande tarifaire 2008, émise le 26 février 2008,
17 la Régie demande au Distributeur de présenter dorénavant dans son rapport

1 annuel le détail de l'utilisation de la provision pour aléas d'exploitation. Ce
2 nouveau suivi est présenté à la pièce HQD-2, document 3.1.

1.3 Décision D-2008-109 (R-3675-2008)

1.3.1 Suivi du projet de réaménagement de l'Échangeur Dorval

3 Dans la décision D-2008-109 émise le 27 août 2008, la Régie autorise le projet
4 de réaménagement de l'Échangeur Dorval et demande au Distributeur de
5 présenter dans son rapport annuel, un tableau d'avancement des coûts réels du
6 projet avec explications des écarts majeurs, ainsi qu'un suivi de son échéancier.
7 La présentation requise est produite pour la première année, à la pièce HQD-5,
8 document 2.5.

1.4 Décision D-2008-132 (R-3676-2008)

1.4.1 Suivi des contrats d'approvisionnement en électricité découlant de l'appel d'offres A/O 2005-03

9 Dans cette décision autorisant les 15 contrats relatifs à l'appel d'offre
10 A/O 2005-03 portant sur le second bloc d'énergie éolienne, la Régie demande au
11 Distributeur de présenter un suivi des contrats dans son rapport annuel. La Régie
12 exige une présentation sur une base mensuelle des informations suivantes :

- 13 • quantités de puissance et d'énergie contractuelles ;
- 14 • quantités d'énergie rendues disponibles et d'énergie livrées ;
- 15 • détail des montants facturés pour l'énergie ;
- 16 • dommages et pénalités, avec explications et justifications pertinentes, le
17 cas échéant.

18 Puisque les premières livraisons découlant de ces contrats sont prévues débiter
19 le 1^{er} décembre 2010, le suivi requis par la Régie débutera dans le rapport

- 1 annuel 2010. Ce suivi s'ajoutera au suivi des autres contrats
- 2 d'approvisionnement présentés à la pièce HQD-3, document 1.1.

1

2 LISTE DES RENSEIGNEMENTS PRODUITS

LISTE DES RENSEIGNEMENTS PRODUITS		
Décision	Renseignements	Pièce
D-2002-175	Conciliation des données réelles statutaires 2008 du Distributeur et des données vérifiées du rapport annuel 2008 d'Hydro-Québec	HQD-2, Document 1
D-2003-93	Conciliation des résultats statutaires et réglementaires du Distributeur + Conciliation de l'actif total statutaire et de la base de tarification au 31 décembre 2008+ Passif présumé du Distributeur au 31 décembre 2008	HQD-2, Document 2
D-2005-34 + D-2004-47	Comparaison de l'état des résultats réglementés du Distributeur et du revenu requis autorisé pour l'année 2008	HQD-2, Document 3
D-2008-024	Suivi de l'utilisation de la provision pour aléas d'exploitation	HQD-2, Document 3.1
D-2005-129 + D-2004-115	Suivi des contrats d'approvisionnement	HQD-3, Document 1.1
D-2002-175	Détail des sources d'approvisionnement, bilan réel offre-demande en puissance, taux de perte de distribution	HQD-3, Document 1.2
D-2007-44	Utilisation de la dispense de recourir à la procédure d'appel d'offres pour les contrats d'approvisionnement de court terme	HQD-3, Document 1.3
D-2005-34	Suivi des couvertures contre le risque de change	HQD-3, Document 1.4
D-2006-34 + D-2006-149	Adhésion à l'option d'électricité interruptible pour la clientèle de moyenne puissance et utilisation de l'option d'électricité interruptible pour la clientèle de grande puissance.	HQD-3, Document 2.1
D-2006-34	Suivi de l'option d'électricité additionnelle	HQD-3, Document 2.2
D-2003-93	Base de tarification réelle détaillée	HQD-4, Document 1
D-2003-93	Évolution de la base de tarification	HQD-4, Document 2

1

LISTE DES RENSEIGNEMENTS PRODUITS		
Décision	Renseignements	Pièce
D-2005-34	Suivi des comptes de frais reportés liés aux ventes et aux achats d'électricité et de transport	HQD-4, Document 3
-	Suivi des investissements autorisés inférieurs à 10 M\$	HQD-5, Document 1
D-2005-103	Projet de réhabilitation du 201 Jarry ouest	HQD-5, Document 2.1
D-2005-140	Programme d'automatisation du réseau	HQD-5, Document 2.2
D-2002-280	Projet S.I.C (Système d'Information Clientèle)	HQD-5, Document 2.3
D-2007-103	Projet de construction de la nouvelle centrale thermique de Kuujuaq	HQD-5, Document 2.4
D-2008-109	Projet de réaménagement de l'Échangeur Dorval	HQD-5, Document 2.5
D-2003-62	Service Visilec	HQD-5, Document 3.1
D-2001-65	Programme commercial « Services à l'implantation des électrotechnologies (SIE)»	HQD-5, Document 3.2
D-2002-175	Liste des programmes commerciaux	HQD-5, Document 3.3
D-2003-93 + D-2007-12	Coût réel de la dette	HQD-6, Document 1
D-2003-93	Taux de rendement réel sur l'avoir propre	HQD-6, Document 2
D-2004-47	Taux de capitalisation – Hydro-Québec	HQD-6, Document 3
D-2003-93	Taux de rendement réel sur la base de tarification	HQD-6, Document 4
Code de conduite Section 8	Application du Code de conduite	HQD-7, Document 1
D-2002-175	Indicateurs de performance des activités du Distributeur	HQD-7, Document 2
D-2002-175	Bilan des plaintes des clients reçues par Hydro-Québec Distribution	HQD-7, Document 3

2

1

LISTE DES RENSEIGNEMENTS PRODUITS		
Décision	Renseignements	Pièce
D-2002-175	Évolution annuelle de l'effectif en équivalent temps complet	HQD-8, Document 1
D-2002-175	Historique des ventes, revenus, abonnements et revenus unitaires, par tarif + Historique des ventes, revenus et abonnements, par catégorie d'usage + Évolution graphique de la consommation d'électricité par tarif, selon le niveau de consommation	HQD-8, Document 2
D-2002-175	Nombre de kilomètres de lignes de distribution par niveau de tension	HQD-8, Document 3
D-2002-175	Organigrammes de Hydro-Québec Distribution, d'Hydro-Québec et des filiales d'Hydro-Québec	HQD-9, Document 1
D-2002-175	Publications d'Hydro-Québec	HQD-9, Document 2

2